

Etablissement Public du Musée du Louvre-Lens  
6 rue Charles Lecocq BP11 62 301 Lens Cedex  
fax : 03.21.18.62.65  
mail : [billetsnombre@louvre-lens.fr](mailto:billetsnombre@louvre-lens.fr)

N° Siret : 200 027 662 00010  
N° TVA : FR43180046237  
Code APE : 9103 Z

**Vos coordonnées**

Raison sociale : .....

Adresse : ..... Adresse de facturation (si différente): .....

Téléphone : .....

N° TVA : .....

**N° SIRET :** .....

Dossier suivi par : .....

Courriel : .....  Je souhaite recevoir la newsletter du musée

**Votre commande**

Entrées au musée (tarifs selon grille tarifaire en vigueur)				
Entrées "exposition temporaire" valables 2 ans	Nombre de billets	Tarif plein	Tarif CE	Quantité
			Prix unitaire (TTC)	
Tarif réduit : enseignants + 18-25 ans : 6€  Gratuité pour les - de 18 ans	de 08 à 49	11,00 €	<b>8,80 €</b>	
	de 50 à 99	11,00 €	<b>8,25 €</b>	
	de 100 à 249	11,00 €	<b>7,70 €</b>	
	de 250 à 499	11,00 €	<b>7,15 €</b>	
	500 et +	11,00 €	<b>6,60 €</b>	
	Tarif 18-25 ans et enseignant **	6,00 €	6,00 €	
<b>Carte "Découverte"</b>		22,00 €	<b>16,00 €</b>	
Carte "Découverte" pro.*	accès illimité pendant 1 an	16,00 €	<b>12,00 €</b>	
<b>Carte "Curiosité"</b>	Gratuité aux 15 premiers jours des expositions temporaires pour la personne de votre choix (21 jours pour la carte "Liberté")	40,00 €	<b>32,00 €</b>	
Carte "Curiosité" pro.*		30,00 €	<b>24,00 €</b>	
<b>Carte "Liberté"</b>	Liste complète des avantages sur <a href="https://www.louvre-lens.fr/adherez-au-louvre-lens/">https://www.louvre-lens.fr/adherez-au-louvre-lens/</a>	80,00 €	<b>64,00 €</b>	
Carte "Liberté" pro.*		60,00 €	<b>48,00 €</b>	

**Total** \_\_\_\_\_ € TTC  
(TVA : 0 %)

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte (pour rappel : hors convention établie avec le musée du Louvre-Lens, la revente est possible à la condition que le prix du billet ne soit pas supérieur à celui de la valeur faciale affichée.)

*Remise de l'intégralité de la commande*  
- en main propre sur rendez-vous du mercredi au lundi à l'espace adhésion du musée du Louvre-Lens, entre 10h00 et 18h00.  
- par voie postale (En cas d'envoi postal, les frais d'affranchissement vous seront facturés).  
*Modalités de règlement :*  
Sur place : paiement par carte bancaire : CARTE BLEUE, VISA, EUROCARD MASTERCARD, par chèque ou en espèces.  
En cas d'envoi de la commande par voie postale : paiement différé à réception de l'avis de « sommes à payer » émis par le Trésor public.

VISA DU REPRESENTANT DE LA SOCIETE  
(Date, signature & cachet)

**NOUVEAU** : billetterie dématérialisée  
Faites -vous référencer et disposez de votre espace personnel pour acheter vos places : renseignement sur [billetsnombre@louvre-lens.fr](mailto:billetsnombre@louvre-lens.fr)

(\*) La carte d'adhésion "pro" s'adresse aux : professionnels des arts, des musées et de la culture, personnels du ministère de la Culture et de la Communication, personnels de la Région Nord-Pas de Calais, Département du Pas-de-Calais, Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Ville de Lens, Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, professionnels du tourisme, enseignants, personnels administratifs et techniques des établissements scolaires et universitaires, documentalistes, encadrants de jeunes (bénévoles ou salariés), de publics handicapés (bénévoles ou salariés), du champ social ou médico-social (bénévoles ou salariés), étudiants en art de plus de 26 ans, journalistes, membres de la Société des amis du Louvre et aux différents cercles des mécènes du musée du Louvre, membres des cercles des mécènes du musée du Louvre-Lens, partenaires du musée sous convention  
(\*\*) Justificatif à présenter sur place

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - VENTE EN NOMBRE

- Article 1 : Objet
  - Article 2 : Identification de l'Etablissement Public du Musée du Louvre
  - Article 3 : Information sur les billets
  - Article 4 : Tarifs
  - Article 5: Modalités de commande
  - Article 6 : Modalités de paiement
  - Article 7 : Exécution de la commande et modalités de retrait
  - Article 8: Obligations de l'acheteur
  - Article 9 : Traitement des données personnelles
  - Article 10 : Demande d'annulation et de remboursement
  - Article 11 : Responsabilité de l'EPML
  - Article 12 : Documents contractuels
  - Article 13 : Intégralité du contrat
  - Article 14 : Droit applicable - règlement de litiges
- Les présentes conditions sont applicables à compter du 1er mars 2015

1-Objet

Les dispositions ci-dessous constituent un contrat établissant les conditions générales de vente en nombre de billets de l'Etablissement Public du Musée du Louvre-Lens (ci-après dénommé EPMLL). Elles s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes de billetterie en nombre effectuées auprès de l'EPMLL. L'EPMLL se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de la réception du bon de commande. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et irrévocable de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de vente, notamment celles en vigueur pour les ventes sur place, à distance, en ligne ou par les réseaux de vente partenaires.

2-Identification

L'Etablissement public de coopération culturelle de Coopération Culturelle – Musée du Louvre- Lens sis 6 rue Charles Lecocq à Lens (62300), créé par arrêté du Préfet de Région en date du 3 décembre 2010.  
Siret n° 200 027 662 00010

Pour la billetterie en nombre :

Adresse postale :  
Musée du Louvre Lens - 6 rue Charles Lecocq – BP 11 – 62301 Lens cedex  
Accueil sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi  
Téléphone : 03 21 18 62 62  
Mél : [billetsennombre@louvrelens.fr](mailto:billetsennombre@louvrelens.fr)

3-Information sur les billets

Sont proposés en vente de billets en nombre :  
- les billets d'entrée aux expositions temporaires  
- des réductions sur les visites guidées, les spectacles de La Scène et la carte d'adhésion.

Les mentions suivantes sont portées au recto du billet :

- « MUSEE DU LOUVRE-LENS »
- « Exposition Temporaire »
- « Nom du Comité d'entreprise »
- « Billet valable 2 ans »
- « Expire le xx/xx/xxxx » 2 ans après la date de la commande

- L'offre « Comités d'entreprise » propose les tarifs\* suivants :

Entrées "exposition temporaire" valables 2 ans	Nombre de billets	Tarif plein	Tarif CE Prix unitaire (TTC)
Tarif réduit : 18-25 ans : 6€ Gratuité pour les - de 18 ans	de 08 à 49	11,00 €	8,80 €
	de 50 à 99	11,00 €	8,25 €

	de 100 à 249	11,00 €	7,70 €
	de 250 à 499	11,00 €	7,15 €
	500 et +	11,00 €	6,60 €
	Tarif 18-25 ans **	6,00 €	6,00 €
<b>Carte "Découverte"</b>		22,00 €	16,00 €
Carte "Découverte" pro.**	accès illimité pendant 1 an	16,00 €	12,00 €
<b>Carte "Curiosité"</b>	Gratuité aux 15 premiers jours des expositions temporaires pour la personne de votre choix (21 jours pour la carte "Liberté")	40,00 €	32,00 €
Carte "Curiosité" pro.**		30,00 €	24,00 €
<b>Carte "Liberté"</b>	Liste complète des avantages sur	80,00 €	64,00 €
Carte "Liberté" pro.**	<a href="https://www.louvre-lens.fr/adherez-au-louvre-lens/">https://www.louvre-lens.fr/adherez-au-louvre-lens/</a>	60,00 €	48,00 €

\* hors frais postaux

\*\* cf. annexe 1

#### 4-Tarifs

Les tarifs, dont les bénéficiaires de la gratuité, sont présentés en annexe 2 des présentes conditions générales de vente et consultables sur le site internet de l'EPMLL.

En cas de modification des tarifs, les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Les prix des prestations TTC sont indiqués en euros.

#### 5-Modalités de commande

L'acheteur envoie un bon de commande dûment rempli, selon le modèle joint en annexe :

- par courrier à : Musée du Louvre-Lens Lens - 6 rue Charles Lecocq – BP 11 – 62301 Lens cedex ;

- par e-mail à : [billetsennombre@louvre-lens.fr](mailto:billetsennombre@louvre-lens.fr).

- par fax au : 03 21 18 62 65

- via mon espace dédié pour des billets dématérialisés (CB uniquement)

Un minimum de 8 billets par commande est requis.

Les bons de commande incomplets ne sont pas traités par l'EPMLL qui en informera l'acheteur. Le bon de commande vaut pour engagement et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus aux présentes conditions générales à l'article 7 «Exécution de la commande».

#### 6-Modalités de paiement

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le règlement s'effectue :

##### Sur place

- Par carte bancaire : CARTE BLEUE, VISA, EUROCARD MASTERCARD

Dans le cadre fixé par le décret n°2004-836 du 20 août 2004 pris en application de l'article 1341 du Code civil, l'EPMLL a opté pour un plafonnement du règlement par carte bancaire à 1 500€ (mille cinq cent euros).

- par chèques

- par espèce

##### En différé

- A réception de l'avis de « sommes à payer » émis par le Trésor public.

#### 7-Exécution de la commande et modalités de retrait

L'envoi d'un bon de commande vaut pour engagement.

La billetterie de l'EPMLL traite la demande sous 5 jours ouvrés et en informe l'acheteur par courriel. La commande ainsi traitée ne peut faire l'objet de modifications : les billets ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par l'EPMLL.

L'EPMLL se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel un litige en cours existerait.

##### Retrait sur place

L'acheteur retire les billets auprès du musée du Louvre, du lundi au vendredi, sur rendez-vous, à l'espace adhésion.

L'acheteur est tenu de vérifier le nombre et l'état des billets, Aucune réclamation ne sera admise après le retrait.

##### Envoi des billets en recommandé avec accusé de réception au frais de l'acheteur

A réception des billets, l'acheteur est tenu de vérifier le nombre et l'état des billets. Aucune réclamation ne sera admise au-delà de 2 jours suivant la réception

#### 8-Obligations de l'acheteur

L'acheteur a l'obligation :

- d'informer ses clients des jours et horaires d'ouverture de l'EPMLL, de ses conditions tarifaires et du règlement de visite de l'EPMLL (consultables sur [www.louvre-lens.fr](http://www.louvre-lens.fr)) ;

- des périodes d'expositions temporaires pour lesquels les billets sont valables (consultables sur [www.louvre-lens.fr](http://www.louvre-lens.fr))

- de traiter tout litige ou réclamation relatifs à la revente des billets ;

**- de ne revendre qu'à la valeur faciale inscrite sur le billet ;**

- de ne proposer la revente de billets qu'à ses adhérents

L'acheteur est responsable du respect de la réglementation fiscale liée aux commandes de billets en nombre effectuées auprès de l'EPMLL et à leur revente.

#### 9-Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des informations concernant l'acheteur pour le suivi de son dossier et à des fins statistiques.

En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'acheteur dispose, gratuitement, d'un droit d'accès, de rectification, de modification et d'opposition aux données qui le concernent ou qui concernent les personnes décédées dont il est l'ayant cause.

Si l'acheteur souhaite exercer ce droit, il peut s'adresser à l'EPMLL par courrier à l'adresse ci-après : musée du Louvre Lens - 6 rue Charles Lecocq – BP 11 – 62301 Lens cedex

#### 10-Demande d'annulation et de remboursement

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la consommation, la vente de billets d'entrée pour un musée ou de prestations liées à celui-ci est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

Les billets achetés ne sont ni remboursables, ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation de la prestation correspondante ou d'erreur de traitement de la demande par l'EPMLL.

#### 11-Responsabilité de l'EPMLL

Ni l'EPMLL, ni l'acheteur ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, échappant à leur contrôle, incluant notamment, sans que cela soit limitatif, les cas de guerre, d'émeute, d'insurrection, d'interruption de transport, de problème d'importation ou d'exportation, de grève, de lock-out, de pénurie, d'incendie, de tremblement de terre, de tempête, d'inondation, etc.

L'EPMLL ne pourrait être tenu responsable de l'usage des billets commandés, l'acheteur étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers.

#### 12-Documents contractuels

Le contrat est formé par les documents contractuels suivants, par ordre de priorité décroissante :

- les présentes conditions générales ;

- le bon de commande signé, complété du montant de la commande et des informations nécessaires à l'identification de l'acheteur (nom - prénom - adresse postale de facturation et/ou de livraison – téléphone - adresse électronique).

#### 13-Intégralité du contrat

Si, pour une quelconque raison, l'une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, cette inapplicabilité n'affecterait pas l'application des autres dispositions des conditions générales, celle jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

#### 14-Droit applicable - règlement de litiges

Les présentes conditions générales de vente en nombre sont régies par la loi française.

En cas de litige, les tribunaux de Lille sont seuls compétents, après épuisement des voies de recours amiables.

#### ANNEXE 1

Les cartes d'adhésions « professionnels » s'adressent :

- aux professionnels des arts, des musées et de la culture, personnels du ministère de la Culture et de la Communication,
- aux personnels de la Région Nord-Pas de Calais, du Département du Pas-de-Calais, de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, la Ville de Lens, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
- aux professionnels du tourisme,
- aux enseignants
- aux documentalistes
- aux encadrants de jeunes (bénévoles ou salariés)
- aux encadrants de publics handicapés (bénévoles ou salariés)
- aux encadrants de publics du champ social ou médico-social (bénévoles ou salariés)
- aux étudiants en art de plus de 26 ans
- aux journalistes,
- aux membres de la Société des amis du Louvre et aux différents cercles des mécènes du musée du Louvre, membres des cercles des mécènes du musée du Louvre-Lens,
- aux personnels administratifs et techniques des établissements scolaires et universitaires, partenaires du musée sous convention.